La politique d'urbanisation fait toujours débat : morceaux choisis

Laurent Bourguignat (LR, groupe "Dijon autrement")

« Quel dommage que cette charte ne soit pas rétroactive : beaucoup de préconisations de bon sens auraient gagné à être prises en compte dans les programmes immobiliers sortis de terre ces dernières années. Beaucoup de points sont des évidences, voire des banalités, sur lesquelles nous pouvons nous retrouver. Malgré tout, nous nous interrogeons sur trois points : l'absence de prise en compte des enjeux de sécurité, l'absence de concertation avec les habitants et l'absence de cohérence générale dans l'aménagement des nouveaux quartiers à Dijon. »

Olivier Muller (EE-LV, "écologistes et citoyens")

« Ce rapport est une bonne illustration de ce qu'on appelle un ascenseur émotionnel. J'ai d'abord cru qu'il s'agissait d'une reprise de la charte verte et écocitoyenne de l'urbanisme qui figurait dans notre programme. Puis, à la lecture, j'ai été déçu. On a cherché la coconstruction avec les citoyens, mais on n'a rien trouvé. Cette charte a été construite avec et pour les promoteurs. Au lieu d'une révision tous les deux ans, nous demandons qu'elle soit étudiée au sein des ateliers de quartier et au conseil de développement pour avis, ajout et coconstruction. »

Emmanuel Bichot (LR, "Agir pour Dijon")

« Cette charte est flanquée d'un intitulé alléchant puisqu'il est question de qualité urbaine, paysagère et architecturale. Mais en fait, son contenu est décevant. Elle reste prisonnière du PLUi-HD et ne peut que s'inscrire que dans le cadre qu'elle a fixé. Elle n'est pas dénuée d'intérêt, certaines recommandations adressées aux porteurs de projets sont intéressantes, mais elles ne peuvent avoir qu'une valeur indicative et ne pourront fonder les décisions d'attribution ou de refus des permis de construire. »

Axel Sibert (LR, non inscrit)

« Il y a des choses intéressantes dans cette charte, mais aucune mention pour supprimer l'habitat indigne ou insalubre, rien non plus pour la rénovation énergétique des logements. Ce document a un impact nul ou quasi nul en matière de politique publique, c'est le PLUi-HD qui permet de garantir la qualité des logements. Il faut donc le réviser pour améliorer l'habitat des Dijonnais. »

Patrice Chateau (Génération écologie, "L'écologie pour vous")

« Cette charte est bien fournie, particulièrement bienvenue, elle répond à des besoins humains nécessaires et des attentes légitimes des habitants et futurs habitants. Nous, écologistes, souhaitons que le sujet de la biodiversité, présent dans cette charte, en devienne un véritable pivot au niveau de sa mise en œuvre. »



Laurent Bourguignat. Photo archives Stéphane Rak



Olivier Muller. Photo archives S. R.



Emmanuel Bichot. Photo archives Nicolas Durdilly



Axel Sibert. Photo archives Anne-Françoise Bailly



Patrice Chateau. Photo archives S. R.

21D16 - V1